



## 17ème législature

<b>Question N° : 39</b>	De <b>Mme Sabrina Sebaihi</b> ( Écologiste et Social - Hauts-de-Seine )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et accès aux soins		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et accès aux soins
<b>Rubrique</b> >santé	<b>Tête d'analyse</b> >Encadrement du protoxyde d'azote	<b>Analyse</b> > Encadrement du protoxyde d'azote.
Question publiée au JO le : <b>26/11/2024</b>		

### Texte de la question

Mme Sabrina Sebaihi appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'usage du protoxyde d'azote. Dans la nuit du 22 au 23 octobre 2024, un jeune de 19 ans était tué par arme à feu place des Muguets, à Nanterre, sur fond de prise de protoxyde d'azote. Une jeune Nanterrienne plusieurs mois auparavant s'est retrouvée handicapée à la suite de la prise de cette même substance. Des vies brisées, d'autres marquées à jamais. Le protoxyde d'azote, aussi appelé « ballons » ou « proto », fait des ravages dans les territoires et particulièrement dans la jeunesse. Si des mesures ont été prises dans les Hauts de Seine, notamment par l'ancien préfet Laurent Hottiaux, cela ne suffit manifestement pas. Les associations, les élus alertent depuis plusieurs années désormais. Mme la députée a en tête l'association Villes et Banlieues ou, sur la commune de Nanterre, l'association du Gao qui œuvre notamment dans le quartier du Petit Nanterre. C'est aujourd'hui un enjeu de santé publique et les pouvoirs publics ne peuvent pas se défaire sur de simples arrêtés municipaux ou départementaux pris au gré des politiques locales mises en place. Aussi, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement prévoit de mettre en place pour lutter efficacement contre l'usage abusif du protoxyde d'azote, notamment en sensibilisant les jeunes aux dangers pour la santé et en régulant davantage sa vente et sa distribution sur le territoire. Son collègue Idir Boumertit avait déposé une proposition de loi sur le sujet sous la précédente législature, visant à encadrer fortement l'usage et la vente de ces produits. Elle lui demande si elle compte s'emparer de ce sujet qui est devenu une problématique majeure de santé publique.